



Rédigé par les membres du bureau - Mise en page J. Mus - Impression Transcopy

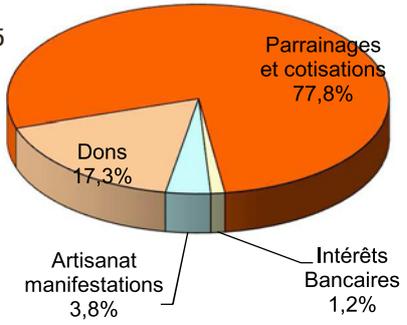
Léo, association au profit des Orphelins Handicapés du Mali
 Créée en 1999 - Loi 1901 - Déclarée à Avignon - siret : 519 212 096 00019
www.leo.asso.fr - contact@leo.asso.fr - : Association LEO

Assemblée générale 2016

Le moment fort de l'année pour la communication LEO c'est l'assemblée générale. En 2015 elle s'était tenue à Verdalle dans le Tarn près de Castres, cette année nous étions à Airaines dans la Somme près d'Amiens. Nous y avons détaillé les actions de soins et d'éducation et après approbation nous avons voté les charges qu'elles génèrent. Les projets et le budget prévisionnel ont également été votés. Photos et vidéos à l'appui, nous avons présenté les 40 orphelins en situation de handicap parrainés en 2015 par les 120 mairaines, parrains et donateurs.

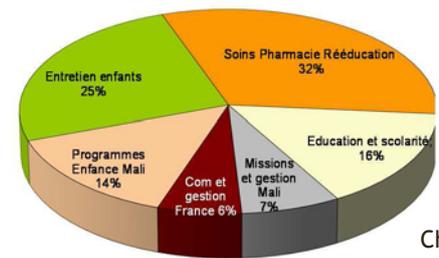
Le conseil d'administration et le bureau ont pris la décision de maintenir les missions des bénévoles LEO à Bamako dans le respect d'un certain nombre de règles de prudence, surtout lors des déplacements. Le contexte d'insécurité et de misère dont nous faisons état dans le bulletin de septembre 2015 est malheureusement toujours le même et la situation économique et politique du pays demeure particulièrement difficile.

Ressources 2015



Magali et Juliette étaient en mission en février dernier. Elles ont fait la connaissance de Madame Diarra, nouvelle directrice du Centre d'Accueil et de Placement Familial (CAPF), nommée en octobre 2015, en remplacement de Madame Sow (en poste depuis mars 2013) qui a bénéficié d'une promotion au poste de directrice adjointe à la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF) dont dépend le CAPF. Les nombreux changements de direction à la tête du CAPF (quatre en six ans) qui se sont accompagnés de choix de gestion et de management très différents, n'ont pas été sans impact sur le fonctionnement général de cet établissement qui connaît actuellement de graves difficultés. Dans un tel contexte, il est essentiel que LEO maintienne son engagement financier et soutienne ceux qui au quotidien, pour certains depuis plus de quinze ans, assurent aux enfants et adolescents en situation de handicap les soins élémentaires, un minimum d'éducation et de l'affection. Il s'agit des nourrices, de

l'infirmière, de l'orthophoniste, des éducateurs et de la conteuse dont les interventions que nous finançons sont indispensables à ces enfants.



Charges 2015

Les prestations éducatives in situ initiées en 2011, avec deux éducateurs du lundi au samedi midi, étaient alors destinées aux enfants en situation de handicap ne pouvant bénéficier d'aucune scolarité et à tous les handicapés pendant les congés scolaires. A partir de 2013 les enfants valides, dont le nombre ne va cesser d'augmenter avec l'arrêt de d'adoption internationale, bénéficient également des activités éducatives, soit actuellement plus de soixante enfants et adolescents. Avec l'appui et les conseils du docteur Rokiatou Dicko, nouveau chef de projet enfance Santé Sud Bamako, nous avons défini les priorités pour renforcer les soins et l'éducatif en finançant les interventions d'un kinésithérapeute (6 heures/semaine), d'un médecin psychiatre (une matinée/semaine) et d'une 3eme éducatrice pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants.



Gâce à la fidèle générosité des mairaines, parrains et donateurs, LEO apporte son soutien aux quarante pensionnaires de la section handicap pour les soins et l'éducatif, mais n'entend pas se substituer aux pouvoirs publics maliens dans son rôle de tutelle.



De qui dépendent les orphelins abandonnés en situation de handicap ?

- Leur statut d'orphelins les place sous la tutelle de l'Etat dont le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille devrait assurer la prise en charge de leurs besoins vitaux.

- Leur statut d'handicapés les rattache aux services du Ministère du Développement Social et de la Solidarité en charge du handicap au Mali qui devrait contribuer à la mise en place et au financement de leur prise en charge spécifique.

Force est de constater une carence de ces services étatiques.

Actuellement ils sont toujours hébergés au CAPF, établissement public à caractère social depuis 1990, dit la Pouponnière de Bamako. Il est situé en centre ville, sous la tutelle du Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille. Cet établissement était initialement prévu pour héberger temporairement une trentaine d'orphelins nourrissons ou très jeunes enfants.



En 2002, l'effectif était de 80 à 100 orphelins, LEO et Demisenya, avec d'autres associations partenaires sollicitées par la direction de l'établissement, ont réalisé des travaux d'agrandissement et d'équipements des bâtiments de plain-pied. A la suite, l'état malien a construit deux étages (sur le rez-de-chaussée), soit au total 900m2 supplémentaires qui deviendront insuffisants à partir de 2013, en raison d'un effectif pléthorique d'orphelins dans l'établissement suite à l'arrêt de l'adoption internationale.

Depuis cette date au Mali, l'adoption est réservée aux maliens et le nombre annuel d'enfants adoptés reste très faible en raison du rejet culturel des enfants abandonnés illégitimes.

Le CAPF est maintenant devenu un lieu de vie et de long séjour pour l'ensemble des enfants abandonnés valides ou non.

La durée de séjour tout comme l'effectif et la moyenne d'âge des enfants ne cessent d'augmenter ; ils étaient 236 au 1er juillet 2016 alors que l'effectif du personnel n'a pratiquement pas évolué depuis 10 ans. Seuls 20% des employés sont fonctionnaires, le reste du personnel est pris en charge par les partenaires. Parallèlement à l'arrêt de l'adoption internationale, nous notons une diminution des dons et des partenariats internationaux, ce qui a des effets directs sur la situation financière de l'établissement déjà évoquée.

Devant le manque de réflexion globale sur les besoins des orphelins valides et handicapés pris en charge en institution, LEO s'est engagé auprès de l'ONG Santé Sud Marseille et Bamako dans un 2eme programme triennal 2015/2018, « **Renforcement de la protection et du respect des droits des enfants abandonnés au Mali.** »

Ce programme, cofinancé par l'Agence Française de Développement, met en avant auprès du ministère chargé de l'enfance, la nécessité de création de normes nationales pour définir l'accueil, la personnalisation de l'accompagnement et l'intégration des enfants en institution.

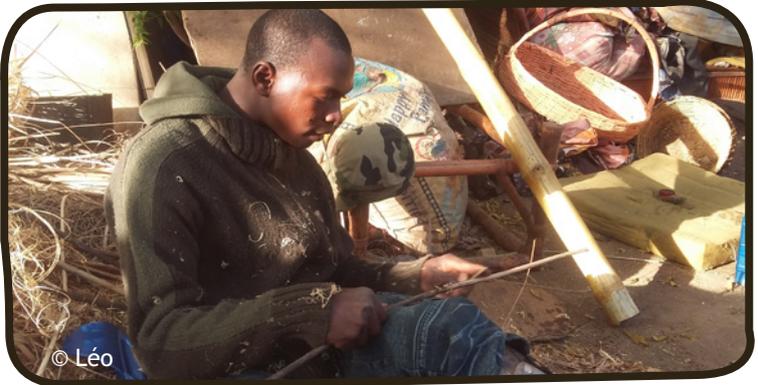


© Santé Sud

L contribuera également au renforcement des capacités institutionnelles et techniques avec des formations et des équipements pour une nouvelle définition du cadre de vie des enfants pris en charge en collectivité y compris ceux souffrant de handicap.

L'état malien a entrepris la construction d'un nouvel orphelinat, plus spacieux, à la périphérie de Bamako, mais pour le moment nous n'avons pas d'éléments de la part des pouvoirs publics maliens sur les projets d'avenir pour les orphelins en situation de handicap.

Les actions LEO en faveur du handicap sont actées dans une convention de partenariat renouvelable annuellement. En concertation avec les professionnels de Santé Sud, nous prévoyons une prochaine mission LEO à Bamako pour finaliser et signer la convention 2016 actant les engagements votés en assemblée générale, et envisager avec les pouvoirs publics maliens les perspectives 2017 pour la section handicap.



© Léo

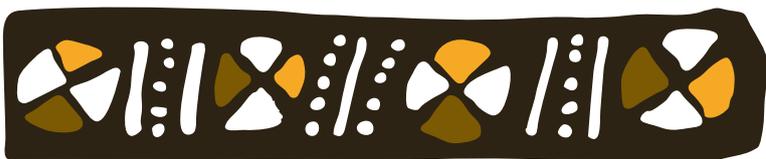
Djibril est rentré à Bamako en octobre 2014 après son intervention chirurgicale en France. Faute de trouver une famille d'accueil à Bamako, il est toujours hébergé au CAPF.

Il a repris son apprentissage dans l'atelier de cannage de rotin, géré par des hommes handicapés physiques qui le forment, du lundi au vendredi, à la fabrication de meubles et fauteuils.

Les conditions de travail de ces hommes en situation de handicap sont précaires et notamment, faute de toit pendant la saison des pluies ils doivent cesser leur activité. Comme lors de notre dernière mission, nous ne manquerons pas d'aller leur rendre visite pendant notre prochain séjour à Bamako.

« L'association LEO participe depuis 1999 à une action de développement à Bamako. Elle donne du travail à des locaux et soigne des orphelins. Votre solidarité est précieuse, les membres du conseil d'administration vous remercient. »

*C. Coste - C. Denis - C. Nennon - T. Mur - B. Péchon
P. Péchon - C. Rincé - J. Soto »*



Pour adresser vos courriers :

Association Léo

66, rue Saint Raymond - 84380 Mazan

contact@leo.asso.fr - tél. 04 90 60 63 10